

# Journal du Lot 10<sup>c</sup>

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

### Abonnements

LOT et Départements limitrophes.....	3 mois	6 mois	1 an
Autres départements.....	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
TÉLÉPHONE 31	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance  
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

### Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

### Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	80 cent.
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	1 fr. 25
RÉCLAMES 3 <sup>e</sup> page ( — d' — ).....	1 fr. 25

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

## LES ÉVÉNEMENTS

**La situation financière de la France. Un avertissement de M. Poincaré. Les électeurs sauront entendre et se souvenir. — L'anniversaire de la paix. L'attitude de l'Amérique. Les espoirs boches !... — Une réunion des députés russes à Paris.**

A chaque critique justifiée d'un parlementaire sur le fabuleux accroissement du budget, le ministre des finances riposte par de séduisantes promesses : Compressions des dépenses, économies farouches sur les crédits imprudemment enflés, suppression des commissions spéciales aussi ruineuses qu'inutiles... on promet tout cela et davantage encore pour demain. Mais, aujourd'hui... on continue la valse des millions !

Dans une « lettre libre à un optimiste », M. Poincaré s'occupe de cette question angoissante. Il jette le cri d'alarme. On lui saura gré de ce courage, car il va de soi que tout censeur, à l'heure actuelle, est certain d'avoir contre lui la masse des profiteurs et des inutiles qui sans l'ombre d'une utilité, gaspillent les énormes rendements de ces impôts fabuleux qui écrasent le contribuable. Certes, on accepterait, sans rechigner, ces impôts excessifs si on avait l'impression qu'ils servent au relèvement économique du pays. Peut-on se faire de telles illusions quand un homme comme M. Poincaré écrit :

« Vous me reprochez de parler avec trop de sévérité de notre gestion financière. Le tableau que j'en ai tracé, l'autre jour, le rapporteur général du Sénat, M. Paul Doumer, aux applaudissements unanimes de la haute Assemblée, était autrement noir que mes timides esquisses. M. Paul Doumer n'est cependant pas un pessimiste. Aux heures les plus sombres de la guerre, lorsque ses fils tombaient au champ d'honneur, je l'ai vu garder une confiance en la patrie. Il n'en a pas moins cru devoir, dans la dernière séance, adresser, du haut de la tribune, un avertissement solennel au gouvernement, aux Chambres et au pays. Je me permets de trouver qu'il a eu raison. Criminel serait le silence de ceux qui savent la vérité. La situation financière est grave et si l'on ne se décide pas rapidement à y porter remède par des économies sévères, on n'aura bientôt d'autre moyen de salut que dans de nouvelles augmentations d'impôts. »

« Une fois d'un budget voté au mois de juillet 1920, c'est-à-dire à une date où il était aisé de prévoir toutes les dépenses de l'année, et cependant si mal établi, si riche en surprises, si gros de déceptions, qu'à la fin de décembre, le Parlement est saisi d'un cahier de crédits supplémentaires ? Et quel cahier ! Pres de trois milliards et demi de charges additionnelles ! »

« Que dire d'une trésorerie essoufflée, qui ne sait jamais si elle arrivera au terme de sa course mensuelle et qui, dans un exercice où la dette perpétuelle s'est accrue de quarante milliards, pèse sous le poids d'une énorme dette à terme, péniblement amortie de deux milliards ? »

« Oui, oui, je vous entends : il y a des vérités qu'il vaut mieux taire. Pourquoi réveiller les gens qui dorment ? Nous sommes dans la chambre d'un malade ! Marchons sur la pointe des pieds. Laissons les administrations reposer sur l'orgueilleux remède que leur offrent les contribuables. Ce n'est pas le moment de faire du bruit. — Soit, je me tais. Mais croyez-vous que le silence guérisse personne ? Ce n'est pas le silence qui nous permettra de réprimer les abus administratifs, de mettre fin au désordre des comptes spéciaux, de revenir à l'observation des bonnes règles, de restaurer notre crédit, de substituer aux expédients budgétaires et aux solutions de fortune un programme méthodique de reconstitution financière. »

Il faut féliciter M. Poincaré de crier « casse-cou », de prévenir le pays. A ce dernier il appartient, désormais, de faire pression sur ses élus pour qu'on réprime les abus, pour qu'on mette fin au désordre... afin d'éviter la nécessité de charges nouvelles. Jusqu'ici le contribuable s'est incliné, mais il serait imprudent de lui demander un effort en disproportion avec ses moyens. Qu'on y prenne garde, le mécontentement grandit et l'électeur mécontent décevrait cruellement les candidats aux prochaines élections. Il n'est pas trop tôt pour prévoir la catastrophe.

Il y a eu un an, le 10 janvier, que les délégués allemands signaient, à Paris, le document constatant la mise en vigueur du Traité.

cées par une suite ininterrompue de déceptions !

Du moins, en avons-nous fini avec les désillusions ?

Cela dépend beaucoup de l'attitude que va adopter le nouveau Président des Etats-Unis.

L'Amérique, on le sait, a désavoué son Président Wilson dans toutes les décisions prises ou imposées par ce dernier. M. Wilson avait promis que son pays garantirait la France contre une agression nouvelle. La promesse n'a pas été ratifiée par les Chambres Yankées. Depuis, les Etats-Unis restent en dehors de la paix, mais M. Harding ratifiera, en droit, la paix qui existe en fait avec la Prusse. Dans quel sens traitera-t-il avec Berlin ? Justifiera-t-il les espoirs du ministre boche Simons qui écrivait récemment dans la Gazette de Francfort : « Une espérance luit pour nous dans le lointain, dans le pays des raies et des étoiles. Il nous est permis d'être sûrs que le nouveau président, élu à une si grande majorité par le peuple américain, n'hésitera pas à établir l'état de paix avec l'Allemagne et donnera ainsi une fécondité nouvelle à notre vie spirituelle et économique. »

D'un mot, M. Harding s'arrangera-t-il avec l'Allemagne sans tenir compte des droits des vainqueurs ? C'est inadmissible et ce serait, pour les vaincus, une décision dangereuse. Une pareille attitude remplirait de joie, à coup sûr, les pangermanistes qui rêvent d'une revanche prochaine, mais elle aurait pour résultat de resserrer l'union des Etats d'Europe contre un danger nouveau et, devant l'accord complet des nations qui l'entourent, la Prusse comprendrait bientôt l'urgence nécessaire de mettre une sourdine à ses projets agressifs.

Mais l'hypothèse d'une Amérique se confinant dans une tour d'ivoire et se désintéressant des questions mondiales est invraisemblable. Le peuple Yankee a trop à cœur d'aider à l'établissement d'une paix définitive — et son intérêt est ici d'accord avec ses sentiments pacifistes — pour supposer que M. Harding ne s'efforcera pas d'aplanir le conflit actuel.

Le successeur de M. Wilson ne saurait oublier que la France a été attaquée, que ses provinces ont été saccagées, sauvagement ruinées, et qu'elle ne demande que de légitimes réparations. L'accord est inévitable sur ce minimum de justes revendications.

L'Allemagne elle-même comprendra qu'il est de son intérêt de tenir les engagements pris à Versailles. « Nous ne reculons pas », écrit le Temps, devant des sanctions si elles devenaient indispensables. Mais notre vœu le plus sincère est que l'Allemagne, comprenant une bonne fois que les organisateurs d'armées occultes et de complots réactionnaires la conduiraient à une catastrophe, finisse par marcher spontanément dans la voie de la liberté et de la paix. »

Une conférence de députés russes vient d'avoir lieu à Paris. Il s'agit des députés de l'ancienne Constituante qui ont pu quitter l'enfer bolcheviste. On en comptait 33, disent les informations publiées par la presse.

Ces 33 représentants moscovites ont estimé qu'il y aurait intérêt, pour leur pays, à décider en commun de l'attitude à prendre contre le gouvernement tyrannique des rouges. Le malheur est que l'unité de vue ne paraît pas être le propre des congressistes. S'il y avait 33 représentants à la réunion, il n'y a pas eu moins d'une trentaine d'avis divergents. Finalement, la discussion a abouti à mettre en opposition deux grandes tendances. Les « Cadets » se sont prononcés pour l'intervention militaire appuyée par l'étranger ; les « socialistes révolutionnaires » ont combattu cette proposition, ils veulent obtenir la régénération de leur pays par un mouvement intérieur.

L'épuisement de l'Europe mettra les deux partis d'accord. Personne dans le Vieux-Monde ne songe à une intervention extérieure. La chose n'est plus possible, les nations ont un trop grand désir de paix et de tranquillité pour décréter une nouvelle mobilisation ! Aussi bien, l'intervention étrangère a eu pour seul résultat, jusqu'ici, de fortifier le bolchevisme, ce dernier ayant su habilement exploiter le sentiment national contre les interventions étrangères en faveur de Koltchak, Denikine ou

Wrangel. C'est donc au peuple russe seul qu'il appartient de secouer le joug des tyrans. C'est aux Russes qu'il appartient, comme l'écrivit Gauthier des Débats, de « miner le pouvoir soviétique et se préparer à le renverser. Mais si les Russes pratiquent à l'intérieur la doctrine de non-résistance au mal chère à Tolstoï, ils n'attendront pas de nous que nous les ramenions à Moscou. »

**D. Heur : Le Cabinet renversé**  
Depuis l'interpellation qui se termina péniblement par un ordre du jour à rallonges multiples et contradictoires, la situation du Cabinet était mauvaise. On reprochait au ministre de manquer d'autorité, alors que les circonstances actuelles exigent un gouvernement fort, énergique, et capable d'imposer les réformes vitales indispensables à une situation financière inquiétante.

Le mécontentement s'est accru pendant les vacances parlementaires. La rentrée s'est faite dans une atmosphère de bataille et on décidait, mardi, d'une séance extraordinaire ayant lieu mercredi pour la discussion de plusieurs interpellations (politique étrangère du gouvernement, politique financière, politique générale).

M. Leygues espérait faire remettre la discussion de ces interpellations après la réunion de la Conférence suprême qui doit... ou devait avoir lieu le 19 janvier. La Chambre intransigeante n'a pas voulu adopter cette manière de voir. C'était significatif, le ministre était condamné. Effectivement, par 463 voix contre 125 tout renvoi a été repoussé.

Qui succédera à M. Leygues ?... Peu importe pourvu que ce soit un homme énergique résolu à s'enlourer de compétences. La France, comme les autres nations, est à un tournant critique. Le péril économique est indiscutable et ce péril renferme, en lui-même, un danger social dont la menace n'est pas un mythe.

« La crise est aiguë ! La vie chère, puis le marasme des affaires qui persiste en dépit d'un fléchissement des prix, marasme qui fatalement se traduira par des débauches commerciales, l'incertitude de l'avenir... tout cela crée une atmosphère d'angoisse qui étreint le pays. »

« Le dernier souhait ardemment qu'on formule à plus tard les dosages et les petites combinaisons. Il faudrait qu'on prenne, dans les groupements républicains, les caractères, les compétences, les volontés qui, par leur réunion, ont le maximum de chances de redresser la situation inquiétante... devant une Allemagne qui travaille en silence et que les défaillances des vainqueurs ! »

**Informations**  
**Un navire allemand à Marseille**  
Le 11 est arrivé à Marseille le voilier allemand « Bassat », dont le port d'attache est Hambourg. Il a apporté du Chili une cargaison de salpêtre. C'est le premier voilier allemand qui touche Marseille depuis le mois d'août 1914.

**Plus de prisonniers français chez nos ennemis**  
M. Philippoteaux, député des Ardennes, a reçu du ministre de la guerre une lettre lui certifiant qu'il ne reste plus aucun prisonnier français retenu de force en Allemagne, en Autriche et en Bulgarie, et que les seuls prisonniers des Turcs sont ceux faits au cours des opérations récentes.

**L'insolence boche**  
Le Vorwaerts apprend qu'à Lubbeck, dans la nuit du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier, des gens, qui n'avaient pas mal bu, firent jouer le « Deutschland Uber Alles », et se mirent à danser.

Le consul du Pérou, qui est de nationalité hollandaise et qui se trouvait dans la même salle, fut obligé de se lever, et fut arrosé de liquides divers. Son fils, qui venait le délivrer, fut battu. Le consul, enfin libéré, voulut s'en aller, mais il fut enfermé dans le vestibule, et l'on parvint à grand peine à le délivrer.

Il a porté plainte auprès du consulat hollandais de Lubbeck.

**Quarante-quatre millions d'écus en Suisse**  
La Suisse nous a déjà rendu 44 millions de francs de pièces blanches ; elle va prendre incessamment de nouvelles mesures contre l'immigration des pièces de cent sous

françaises, qui sont devenues quasi-introductibles dans notre pays. 44 millions d'écus, soit 220 millions de francs, circulent librement chez nos voisins.

**Les pertes de l'armée du Levant**  
Des renseignements parvenus au ministère de la guerre, il résulte que, dans la période comprise entre le 1<sup>er</sup> novembre 1919 et le 15 décembre 1920, les pertes de l'armée du Levant se décomposent ainsi : 2.700 tués, décedés des suites de maladies ou disparus, et 700 prisonniers environ.

Sur cet ensemble, les indigènes sont au nombre de 1.800. Il y a eu 4.700 évacués.

**Serbes et Monténégrins**  
Une dépêche de Soutari signale de sanglants combats, dans différentes localités entre réguliers serbes et comitadjis monténégrins ; ces derniers étaient plus nombreux, mais moins bien armés ; ils furent dispersés. Il y aurait 120 morts et blessés de part et d'autre.

**L'incident de Fiume**  
L'île Veglia, évacuée par les légionnaires, a été occupée par les troupes régulières italiennes ; celles-ci ont occupé Arbe mardi matin. Les légionnaires qui ont quitté Fiume sont au nombre de 3.000. On dit que d'Anunzio partirait incessamment en auto pour l'intérieur de l'Italie.

**120 condamnés à mort attendent leur exécution**  
Il y a en ce moment, dans la fameuse prison de Sing-Sing, à New-York, 120 condamnés à mort qui attendent le moment de passer à la chaise électrique, 118 hommes et 2 femmes. Et ce chiffre est d'autant plus typique que 12 des 48 Etats de l'Union ont aboli la peine de mort.

Jamais nombre pareil de condamnés à mort n'ont été en instance d'exécution. Pendant la guerre, on n'a pas exécuté plus de 85 condamnés par an. Tous les « futurs exécutés » de demain ne sont d'ailleurs pas de vulgaires bandits. Beaucoup sont coupables de crimes causés par la jalousie.

**Le ministère renversé**  
Le ministère est renversé. Par 463 voix contre 125, le ministre Leygues est renversé. La nouvelle a été connue dans la soirée de mercredi, vers 8 heures, à Cahors, par la dépêche de Paris-Télégrammes adressée au Journal du Lot, dépêche qui fut aussitôt sur les boulevards.

On savait bien que les jours du ministère étaient comptés, mais on ne s'attendait pas à une chute aussi immédiate.

Que sera le nouveau ministère ? On parle d'un ministère Poincaré, Briand ou Viviani.

La crise ministérielle sera, croit-on, de très courte durée.

**Chambre des Députés**  
Séance du 10 janvier 1921

M. Siegfried, doyen d'âge ouvre la séance. Il prononce un discours dans lequel il proclame sa confiance en l'avenir du pays. La Chambre procède à l'élection du bureau pour 1921.

M. Raoul Pérel est réélu président par 374 voix sur 415 votants.

MM. Léon Bérard, Arago, Lefebvre du Prey, et Groussier sont réélus vice-présidents, obtenant respectivement : 353, 308, 296 et 285 voix. M. André Lefebvre, qui n'était pas candidat, a obtenu 48 voix.

la confiance qu'elle lui a témoignée en le maintenant au fauteuil présidentiel. Il fait appel à la tolérance réciproque des partis. La tolérance, dit-il, doit être ici la règle des partis.

Il indique l'œuvre formidable que le Parlement doit accomplir. Il est certain que le Parlement accomplira avec le seul souci d'aider au relèvement du pays.

Mais, dit-il, le pays témoigne d'une certaine impatience. Il voudrait percevoir plus nettement les conséquences de la paix victorieuse. C'est pourquoi il ne tolérerait pas qu'on permit aux vaincus de déchirer les engagements qu'ils ont signés. La France ne réclame que son dû. Il faut agir et agir vite.

De vifs applaudissements accueillent les belles paroles du président de la Chambre.

Le Président donne lecture des diverses demandes d'interpellation. Il demande à la Chambre de fixer le jour de la discussion.

M. Leygues, Président du conseil, monte à la tribune. Il demande à la Chambre d'ajourner la discussion des interpellations. La Conférence interalliée doit avoir lieu le 19 janvier. Cette Conférence a pour but de s'entendre avec les alliés pour assurer le désarmement de l'Allemagne et l'exécution intégrale du traité de Versailles, afin d'assurer la paix définitive dans tous les pays encore agités par la guerre.

Il dit qu'il y aurait de graves inconvénients à ce qu'un débat politique sur la Conférence s'engage à la Chambre. Le Gouvernement ira à la Conférence avec la confiance entière de la Chambre ou il n'ira pas.

M. Bokanowski, dit que la discussion immédiate de son interpellation sur la politique financière du Gouvernement s'impose.

La Chambre vote sur l'ajournement des interpellations réclamée par le Gouvernement.

Par 463 voix contre 125, l'ajournement est repoussé.

Le ministère est renversé.

**Sénat**  
Séance du 10 janvier 1921

M. Denis, doyen d'âge ouvre la séance. Il donne lecture de son discours dans lequel il déclare : « La France préfère à la révolution la civilisation et la liberté. Le Parlement soutiendra le pays dans sa noble mission. »

Le Sénat procède au tirage au sort des bureaux et s'ajourne à jeudi.

**CHRONIQUE LOCALE**  
**UN FAIT DIVERS !**  
La justice vient de faire écrouer à la prison de Libourne, un nommé Léonce Suran, originaire de Tonneins.

Le Sénat procède au tirage au sort des bureaux et s'ajourne à jeudi.

Les journaux écrivent : « c'est le type le plus parfait de l'arriviste dépourvu de scrupules, mais doué d'une audace et d'un sang-froid dans la friponnerie peu communs. »

Cet individu avait un désir : gagner des millions. Il réussit à se rendre acquéreur du camp d'Is-sur-Tille où étaient accumulés des stocks immenses pour la somme de 51 millions. Et ce qui est curieux, c'est que Suran ne possédait pas le premier sou de cette somme !

Immédiatement, après l'achat, il s'empressa de vendre le plus possible des stocks accumulés et il réalisa, ainsi, des sommes énormes qu'il empocha, car, lui, ne fit pas de crédit aux acheteurs !

Eh bien, tout cela n'est qu'un « fait divers ». Suran est un escroc. Soit. Mais ceux qui ont vendu les stocks, comment les qualifier ?

Quand on songe aux difficultés insensées que rencontre un commerçant bien acheminé, honorablement connu, très solvable, pour être accrédité auprès de messieurs les directeurs, surveillants, contrôleurs de stocks, pour obtenir, moyennant paiement immédiat, quelques bribes de ces stocks, on reste confondu devant cette facilité avec laquelle un estaffier, un type à culot peut devenir, sans verser un sou, propriétaire de tout un camp et réaliser une énorme fortune !

Ce Suran est un type fort : il a prouvé qu'avec du toupet, on arri-

vait à la fortune sans trop de tracas. Il n'y a qu'une chose qui nous étonne, c'est qu'il se soit laissé pincer et qu'on ait pu l'arrêter.

L'individu ne devait pas savoir y faire. C'est-à-dire, qu'il ne devait pas avoir un sourire aimable, bien rempli de billets qui font plaisir...

Des ennemis, des jaloux, l'ont trahi, sans nul doute ; car il est difficile de faire croire que s'il avait su faire, on l'eût pincé.

En effet, les journaux disent : « C'est une amie abandonnée qui l'a dénoncé. »

Ainsi, ce ne sont pas ceux qui sont chargés de surveiller, de contrôler, de vendre les stocks accumulés dans un camp qui ont fait arrêter le flibustier !

S'il en était autrement, combien d'individus du même acabit que ce Suran seraient à l'ombre, aujourd'hui ? Combien ?

Mais ceux-là savent faire la bouche en cœur et avoir la main généreuse.

En vérité, qu'un individu ait pu rouler une administration de 50 millions, c'est raide ! Mais alors une question se pose : Combien sont-ils ceux qui l'ont roulé de sommes infiniment inférieures, toutefois très coquettes puisqu'elles constituent aujourd'hui la belle aisance de nouveaux riches !

LOUIS BONNET.

**Médailles militaires**  
La médaille militaire est attribuée aux gendarmes de la 17<sup>e</sup> légion dont les noms suivent :

Marfainy, Vaissié, Raufaste, Parrouffe, Metlet, Majorel, Bordeau, Roquecave, Cazale, Depey, gendarmes.

Terrieux, Arnaudy, Vignoles, Cazalens, Germa, Lafont, Peyron, Franc, Duprat, Corne, Malaterre, Labouval, Soum, Larnaudie, Descoings, Baron, Bessac, Lacombe, Belard, Dély, Philippe, Boue, chefs de brigade.

Les décorations posthumes dans l'ordre de la médaille militaire sont attribuées aux sous-officiers et soldats du 207<sup>e</sup> dont les noms suivent :

Boucherie Edouard-Alexandre-Joachim : soldat d'une bravoure réputée. Est mort glorieusement pour la France, le 20 décembre 1914, au nord de Mesnil-les-Hurlus, en faisant vaillamment son devoir. A été cité.

Vilote Félix : excellent soldat. Glorieusement tombé pour la France, le 20 décembre 1914, en montant à l'assaut d'une position ennemie avec un véritable entrain, devant Mesnil-les-Hurlus. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Viennesson Basile : excellent et brave sous-officier. Tombé pour la France, le 1<sup>er</sup> mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en menant sa section à l'assaut d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Valois Raymond : excellent soldat. Glorieusement tombé pour la France, le 21 mars 1915, à Perthes-les-Hurlus, en montant à l'assaut d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

Vayssie Firmin : excellent soldat. Tombé glorieusement pour la France, le 29 décembre 1914, à Mesnil-les-Hurlus, en allant à l'attaque d'une position ennemie avec un admirable entrain. Croix de guerre avec étoile d'argent.

**Légion d'honneur**  
Parmi les nouveaux promus au grade de chevalier de la Légion d'honneur, nous relevons avec un vif plaisir le nom de M. le docteur Wapler, chef-adjoint du service médical du centre de rapatriement d'Evian.

M. le docteur Wapler, a été pendant plusieurs mois directeur du Sanatorium de Montfaucon (Lot) où il a laissé ainsi qu'à Cahors le souvenir d'un praticien sympathique et distingué.

Nous adressons à M. Wapler nos vives félicitations.

**Pour les Experts des tabacs**  
M. Louis Delport, l'actif député de Cahors, était intervenu auprès du ministre des finances pour le relèvement des indemnités allouées aux experts des tabacs.

Il vient de recevoir la lettre suivante qui donne satisfaction aux desiderata des experts.

Paris le 8 Janvier 1921  
Monsieur le Député, et cher ami,  
Vous avez bien voulu appeler mon attention sur l'insuffisance des indemnités allouées aux experts planteurs chargés du classement des tabacs indigènes. J'ai l'honneur de vous faire connaître



que j'ai décidé d'allouer aux experts planteurs un nouveau supplément temporaire fixé à 5 frs. par journée, ce qui aura pour effet de porter à 25 frs. et à 21 frs. les indemnités prévues par l'arrêté ministériel du 7 août 1913.

Agéé Monsieur le Député, et cher ami, l'assurance de ma haute considération.

## CHRONIQUE SPORTIVE

### CHAMPIONNAT MILITAIRE

7<sup>e</sup> R. I. bat 18<sup>e</sup> R. A. C. par 7 buts

C'est devant une nombreuse assistance et sous la présidence du colonel-commandant le 7<sup>e</sup> R. I. que se déroula ce match comptant pour le quart de finale du championnat du 17<sup>e</sup> C. A.

Partie toute de jeu ouvert qui fut constamment menée par les fantasmes.

Malgré la défense acharnée, des arrières et demi adverses où se distinguait le centre, le 7<sup>e</sup> R. I. joua continuellement dans les bois du 18<sup>e</sup> R. A. C.

A la première mi-temps, trois buts furent marqués par les rouges après de belles descentes de la ligne d'avants qui fit montre d'une conception parfaite de son jeu. Les bleus arrivant à tromper la défense adverse purent marquer un but.

A la deuxième mi-temps, les rouges ayant plus de cohésion accusèrent une nette supériorité et marquèrent quatre nouveaux buts. La fin fut sifflée sur le score suivant :

7<sup>e</sup> R. I. 7 ; 18<sup>e</sup> R. A. C. 1.

### Appréciations

La victoire revient tout entière aux avants. Nous y trouvâmes le rapide Ginié qui comme au rugby fut très précieux par sa vitesse et la façon de prendre le ball à l'adversaire. Chaumel par ses chocs marqua à lui seul cinq buts. Le (petit) Chaudade qui joua centre fut l'âme de la ligne d'avants, le demi-centre Arassus sut distribuer le jeu avec à-propos. Les ailes furent bonnes, les arrières dont l'un est capitaine (Loche) de l'équipe et le goal furent à la hauteur de leur tâche.

Le 18<sup>e</sup> R. A. C. présente une très bonne équipe ; mais, manquant d'entraînement et de vitesse, ne put jouer la défensive et s'en tira honorablement.

Excellent arbitrage du référé Lavernie du 11 R. I.

L'équipe du 7<sup>e</sup> était composée de la façon suivante :

### Avions Caducéens

Réunion de la semaine :

Jeu 13 : Réunion des équipiers, café de la Promenade, 20 h. 30 ;

Samedi 15 : café Tivoli, 20 h. 30, réunion de la Société en assemblée générale.

### Ordre du jour :

Election d'un vice-président.

### Mutation

M. Villette, capitaine au 7<sup>e</sup> d'infanterie est affecté au 28<sup>e</sup> régiment de tirailleurs.

M. Layton, lieutenant au 27<sup>e</sup> tirailleurs rentré du Levant, est affecté au 7<sup>e</sup> d'infanterie.

### Perception

Par arrêté du directeur de la comptabilité publique en date du 31 décembre, Mme Magot, à St-Céré, est nommée dans le cadre du personnel des perceptions.

### P. T. T.

Mme Cousteaux, dame employée des P. T. T., à Cahors, est nommée receveuse dans la Hte-Garonne.

Mme Raufols, receveuse des P. T. T. à Montcuq, est nommée à Luzac, en remplacement de M. Delcros, admis à faire valoir ses droits à la retraite.

### Contributions indirectes

M. David, vérificateur des contributions indirectes à Cahors, est nommé en la même qualité à Gramat, en

remplacement de M. Bujac, nommé receveur à Cahors.

### Agriculture

Par arrêté de M. le ministre de l'agriculture, en date du 7 janvier 1921, M. Gay est nommé professeur d'agriculture de cinquième classe, à Cahors, et adjoint, en cette qualité, à la direction des services agricoles du Lot.

### Gendarmerie

M. Martinet, gendarme à cheval, à Cazals, promu chef de brigade de quatrième classe, est affecté à Bretenoux, en remplacement de M. Lautard, passé à la garde républicaine.

### Commission départementale

La commission départementale se réunira à la préfecture du Lot, le 17 janvier, à deux heures de l'après-midi.

### Lycée Gambetta

M. Denat, professeur au lycée de Foix, est nommé professeur d'anglais au lycée de Cahors, en remplacement de M. Brunet, décédé.

### Lycée de jeunes filles

Mlle Millochau, pourvue du certificat d'aptitude à l'enseignement du dessin (degré supérieur), est nommée professeur de dessin au lycée de jeunes filles de Cahors.

### Probité

M. Pons, chargeur des Postes à la gare de Cahors, a trouvé une portefeuille, contenant une somme assez importante qu'il s'est empressé de déposer au bureau de police.

M. Miquel, cantonnier à Cahors, a trouvé sur la place de la République une montre qu'il tient à la disposition de la personne qui l'a perdue.

### Obsèques

Mardi à 3 heures ont eu lieu les obsèques de M. André Abadie, fils du directeur bien connu de la Maison des 100.000 Paletots, à Cahors.

Une foule nombreuse a suivi le convoi funèbre et a témoigné à la famille de vives sympathies.

Nous adressons à M. et Mme Abadie et à la famille nos sincères condoléances.

### Les laitières et les pots au lait

Mardi soir, vers 5 heures 1/2, une laitière passe devant le bureau de Labarre. Halte ! Le représentant du service des fraudes est là. Il invite la laitière à lui remettre des échantillons de lait.

La laitière pose ses bidons. Elle en saisit un. Le contrôleur s'apprête à remplir les fioles, Patatras ! La laitière verse son lait sur le genou du contrôleur. « Analyse, maintenant, si tu veux le lait qui se trouve dans les autres bidons. Mais tu n'auras pas celui du bidon versé. »

Pourquoi ? Tout le monde a compris.

Mercredi matin, une autre laitière descend la côte du Faillat : elle vient en ville porter son lait.

Cinquante mètres avant d'arriver au bureau de l'octroi de Labarre, un quidam l'accoste et lui parle. La conversation est animée. Le quidam quitte la laitière. Et presque aussitôt celle-ci, prend deux bidons et les vide dans le fossé de la route.

Elle arrive à l'octroi et de bonne grâce elle se présente devant les agents du service des fraudes, et elle verse le bon lait que contiennent les autres bidons dans les fioles qui seront envoyées à l'analyse.

Pourquoi ce lait versé ? Tout le monde a compris, n'est-ce pas ?

### Résultats de la récolte 1920

L'Official publie les résultats approximatifs suivants de la récolte de 1920 dans le Lot :

Productions de pommes et poires à cidre : 5.000 quintaux ; évaluation de la production totale des cidres et poires : 2.000 hectolitres ; Pommes : 1.000 quintaux ; Poires : 1.000 quintaux ; Châtaignes : 55.000 quintaux ; Noix : 45.000 quintaux ; Fiches : 2.000 quintaux ; Abricots : 200 quintaux ;

Cerises : 2.000 quintaux ; Prunes : 2.000 quintaux ; Prunes destinées à être transformées en pruneaux : 7.000 quintaux ; Fraises : 1.700 quintaux ; Amandes : 4 quintaux ; Noisettes : 10 quintaux ; Fèves : 200 quintaux.

### Lanzés

Notre excellent instituteur M. Nébla a commencé des cours d'adultes qui sont très suivis.

Les anciens élèves, leurs parents et la population lui sauront gré de la peine qu'il se donne pour compléter, dans la mesure du possible, l'éducation et l'instruction de ses anciens élèves.

Beaucoup d'autres maîtres et maîtresses des communes du canton, ont également commencé à faire suivre des cours d'adultes à leurs anciens élèves à la satisfaction des élèves et des parents.

A ces maîtres et maîtresses, nos sincères félicitations.

### Montgesty

Foire annuelle. — La foire annuelle du 8 janvier avait attiré dans cette coquette commune une affluente considérable de vendeurs, acheteurs, et forains.

Dix à 12 quintaux de truffes, apportés sur le marché, ont été entièrement vendus à de bons prix, moyenne 10 francs le kilo.

Le ju y chargé de distribuer des primes importantes offertes par la municipalité était très embarrassé, la presque totalité des lots étant de qualité extra et d'une rare beauté.

Il n'y a pas eu tout à fait le même empressement pour l'achat des porcs gras, cependant assez nombreux. Les acheteurs attendent encore, espérant que la baisse des cours n'a pas dit son dernier mot.

Favorisés par un temps splendide toute l'après-midi, les forains ont été très achalandés.

Somme toute, foire parfaitement réussie et succès très vif, et mérité par la si active municipalité de cette commune.

### Floressas

Conseil municipal. — Les membres du conseil municipal de Floressas se sont réunis dimanche dernier 9 janvier à neuf heures du matin sous la présidence de M. G. Brugalières, adjoint au maire, en l'absence de M. Brugalières, maire, malade et excusé, 8 conseillers sont présents.

M. le président propose au conseil municipal d'approuver le cahier des charges des travaux d'entretien du cimetière, des inhumations et exhumations. Ce cahier des charges dressé par la commission des travaux publics sera communiqué à un entrepreneur pour savoir s'il en accepte l'exécution.

Le conseil adopte la proposition de son président.

Le conseil décide ensuite d'accorder une concession gratuite à perpétuité dans le cimetière de Floressas aux familles des soldats morts pour la France dont on aura obtenu le transfert des corps.

Deux demandes d'allocations journalières pour soutiens indispensables de famille de la classe 1921, reçoivent un avis favorable.

La liste d'assistance médicale gratuite pour 1921 est ensuite dressée.

### Cajaro

La foire. — Bien que le temps fut incertain, la foire de Cajaro avait amené dans cette ville un grand nombre d'étrangers, et il s'est traité beaucoup d'affaires.

Le foirail était bien garni, seuls le marché et la halle n'avaient pas une grande animation.

Les cours en général n'ont subi presque aucune variation, sauf pour le maïs qui a monté jusqu'à 55 fr. l'hectolitre.

Le prix de la volaille a varié entre 3 fr. 50 et 4 fr. le livre. Le beurre et les œufs sont sans changement.

Au foirail bœufs, vaches, veaux, cochons et moutons suivent sans changement sensible les cours des foires précédentes qui semble stabilisés.

Conseil municipal. — Réunion du conseil municipal, dimanche à 16 heures.

### Gourdon

Un sacrilège. — Ceux qui visitent actuellement Gourdon sont douloirement surpris que les grands et vieux arbres de la belle promenade du Tour de ville qui lui faisaient un si beau couronnement et lui donnaient un aspect si respectable tombent, nobles victimes, sous la cognée implacable de bûcherons irresponsables. Onze d'entr'eux, dit-on, vont subir le même sort.

Nous convenons que quelques-uns n'avaient plus cet air de jeunesse et de vigueur qui flatte l'œil et plaît à certains mais de l'avis de beaucoup, ces respectables ancêtres avaient droit à d'égarés.

Pendant de longues années, Gourdon perdra de son cachet et de son intérêt pour le touriste et le paysan n'aura plus le même attrait. Nous sommes surpris que le Touring-Club n'ait pas fait des démarches auprès de la municipalité pour éviter la disparition de ces témoins de tant de générations gourdonnaises.

### Un ami des arbres

Souvenir français. — Dimanche dernier à eu lieu, à la mairie de notre ville, la réunion annuelle du Comité du « Souvenir français ». Les recettes et dépenses d'avril 1920, approuvées par le Comité, se décomposent ainsi :

En caisse de l'année précédente :	54 fr.
Recettes du tronç de cimetières :	103 35
Collectations des membres :	502
Recettes totales :	659 fr. 35
Dépenses :	469 fr. 25
En caisse :	190 fr. 10

Le 6 avril 1920, il a été envoyé 200 fr. au siège social.

Le délégué fait savoir aux personnes qu'il n'aurait pu visiter ou qu'il aurait oublié de voir, qu'il les verrait avec plaisir venir chez lui s'inscrire à l'œuvre nationale du « Souvenir français » dont la cotisation n'est que de 3 fr. par an.

Le Délégué et Président du Comité, DECHEZZELLE.

### Martel

Avis de foire. — La foire du 16 janvier tombant un dimanche est reportée au samedi 15 pour qu'il n'y ait pas coïncidence avec celle de Vayrac.

### Salviac

Enregistrement. — M. Augustin Prigent, receveur de l'enregistrement de 5<sup>e</sup> classe, à Salviac, est nommé receveur de 5<sup>e</sup> classe à Saint-Martory (Haute-Garonne).

Il est remplacé par M. Sirodot, receveur par intérim à Châteaubourg (Hte-Vilaine).

Nos meilleurs souhaits de bienvenue à notre nouveau receveur.

Adjudications. — M. Pierre Conté a été déclaré adjudicataire des droits de place moyennant la somme de 550 francs.

M. Pramis, de Boulegan, commune de Salviac, a été déclaré adjudicataire des droits de stationnement des animaux en foire, moyennant le prix de 1.545 francs. M. Florenty, de Boulegan, étant caution.

Aucun adjudicataire ne s'est présenté pour l'enlèvement des boues et le nettoyage de la Fontaine publique.

A ce sujet, nous remarquons que nos rues sont un cloaque de boue ; le conseil municipal voudra bien remédier dans la mesure du possible à cet état de choses.

### Grand Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

### La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement de la grippe des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements, Congestions, Toux opiniâtre, Hémopties, etc.

### Bibliographie

#### LA NATURE

Sommaire du 1<sup>er</sup> Janvier 1921

Les recherches effectuées en Ecosse depuis sept années ont fait découvrir quelques plantes fossiles qui sont les plus anciennes de toutes les plantes connues. Remarquablement conservées, elles rappellent à la fois les mousses et les lycopes et ouvrent de nouveaux horizons sur l'évolution des végétaux.

A cette étude de paléontologie succède, dans ce numéro de *La Nature* une remarquable étude de l'écoûte, sous-marine et des problèmes d'acoustique qu'elle a soulevés pendant la guerre. Depuis 1826, on ne s'était plus occupé de la propagation des sons dans l'eau et aucune mesure n'avait été faite dans la mer. Le danger des sous-marins a remis cette étude en honneur et l'on a vu se multiplier, tant en France qu'en Angleterre, les recherches pour écouter, directement ou par echo, les sons transmis par l'eau. De nombreux appareils ont vu le jour, tous très ingénieux, dont l'utilité n'est pas moindre en paix qu'en guerre, pour la sécurité de la navigation.

Depuis le mois dernier, tout est changé dans les renseignements météorologiques transmis par T. S. F. Au bulletin général habituel du Bureau Central, sont venus s'ajouter les radiogrammes rapides et fréquents d'un grand nombre de stations locales, destinées à renseigner l'aviation et ses nombreux voyageurs. *La Nature* donne toutes indications pour recueillir et comprendre ces dépêches, qui intéressent aussi bien les sans-filistes que les météorologistes.

Dans le Supplément : principes de radiogoniométrie, étude sur le commerce des bananes, informations techniques, etc.

LA NATURE. — Revue des Sciences et de leurs applications à l'Art et à l'Industrie, 430, Boulevard Saint-Germain, Paris.

## DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 48.

### La crise ministérielle

#### Les consultations

Le Président de la République a commencé, ce matin, ses consultations politiques. Il a reçu, à 9 h. 55, M. Raoul Péret, Président de la Chambre qui est resté avec lui pendant 25 minutes. A la sortie, M. Péret déclara ne pouvoir rien dire pour l'instant.

M. Doumergue, ancien président du Conseil, Président du groupe radical et radical-socialiste au Sénat est venu ensuite, ainsi que M. Méline, ancien président du Conseil.

Le Président du Sénat ne sera élu que cet après-midi. Ce sera, sans le moindre doute, M. Léon Bourgeois. Il se rendra aussitôt à l'Élysée.

#### Les pronostics

Dans les milieux politiques on ne croit généralement pas à l'acceptation par M. Millerand d'un Cabinet Poincaré. En effet, le nouveau ministre sera obligé, en quelque sorte, de suivre la politique du Cabinet Millerand. Or, M. Poincaré ne suivrait pas cette politique, bien au contraire.

Mais on croit que le Président de la République veut éviter de retarder la Conférence des Alliés. M. Berthelot qui est l'âme du ministère des Affaires Etrangères et qui est très au courant des affaires extérieures prêterait son concours, tout au moins pendant les premiers temps, au nouveau Gouvernement et ainsi, le nouveau chef de Cabinet ou le ministre des Affaires Etrangères se présenterait devant le Conseil suprême dès le 19 janvier.

Si nous avons un Cabinet Raoul Péret, le Président du Conseil prendra en même temps l'Intérieur.

Si, contre l'avis des officieux, nous avons un ministère Poincaré, le chef du Gouvernement deviendrait ministre des Finances.

Dans les deux cas, il y a beaucoup de chances pour que le ministre des Affaires Etrangères soit Briand ou Viviani.

On parle très sérieusement de Barthou pour la guerre et on assure que M. Le Troquer conserverait un portefeuille dans la nouvelle combinaison.

#### L'opinion anglaise

La presse anglaise commente généralement brièvement la chute du Cabinet français. La majorité des journaux disent que ce n'est une surprise pour personne et que personne ne suppose qu'un changement de ministère puisse influencer matériellement la politique commune des Alliés.

#### La conférence suprême

Le *Times* dit qu'il n'est pas certain que Lloyd George puisse se rendre à Paris pour le 19. Il ne pourra peut-être pas quitter Londres à cette date. L'ajournement de la Conférence serait regrettable sous divers rapports, mais il aurait au moins l'avantage de permettre la présence du Premier anglais.

## REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur ABADIE, directeur de la Maison des 100.000 Paletots ; les familles QUÉRET, HAUQUET, OHEX, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, du deuil cruel qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur fils

### Monsieur André ABADIE

décédé à Cahors ;

Et remercient les personnes qui ont bien voulu leur adresser des marques de sympathie, et assister aux obsèques qui ont eu lieu le mardi 11 janvier 1921.

## PLUS DE MAUX DE PIEDS

Il est bien inutile de continuer à souffrir de pieds sensibles et douloureux.

Un traitement peu coûteux, aussi simple qu'efficace pour se débarrasser de divers maux de pieds, fera le bonheur de tous ceux qui on souffrent souvent et même il suffit de dissoudre une petite quantité de saltrates dans deux, trois litres d'eau chaude et de tremper les pieds pendant une dizaine de minutes dans cette eau rendue médicinale et légèrement oxygénée ; toute enflure et meurtrissure, toute sensation de douleur et de brûlure, causées par le froid et l'humidité, la fatigue, la pression de la chaussure, disparaissent comme par enchantement. Une immersion plus prolongée ramollit les durillons, plus épais, les cors, œils de perdris, etc., à un tel point qu'ils peuvent être enlevés facilement sans douleur ni risque, opération toujours dangereuse.

Par son action émolliente et antiseptique, l'eau chaude saltrée est également un remède très efficace pour prévenir et combattre la mauvaise odeur, l'irritation et autres effets néfastes d'une transpiration excessive.

NOTA. — Les saltrates Rodell, seuls maux de pieds, sont raffinés et concentrés, se trouvent en paquets d'origine et d'un prix modique dans toutes les bonnes pharmacies. Refusez tout produit ou contrefaçon qui ne portait pas votre offre pour « remplacer » ces sels naturels ; ils peuvent être meilleurs marché mais ne valent jamais en efficacité le produit original.

### A VENDRE

Belle suspension à gaz et électricité En bronze fondu, doré deux tons A profiter de suite S'adresser : 8, rue de l'Université, CAHORS

### A VENDRE

Beau poêle, état neuf En fonte émaillée couleur S'adresser : 8, rue du Boisquet

### A VENDRE

MAISON, JARDIN, GARAGE et dépendances diverses Situés à Cabessut (Route de Cahors à Arcambal)

S'adresser à M. POUZALQUES, Expert-Géomètre à Ginouillac, par Montfaucon (Lot)

### BONS OUVRIERS MENUISIERS

#### DEMANDES

S'adresser : J. FOURÉS, 52, Rue Victor-Bingo, CAHORS.

FARINES de lin, moutarde, 200 et 300 frs les 0/10 kgs. Etablissements MICHEL et Oie, tritailleurs à St-MARTE (B.-d.-Rh.). Repts demandés.

50 FR. par jour à temps perdu on fabrique quant joués en bois, 3 modèles sont envoyés contre 4,75. LE JOUET DE FRANCE, à Montesson (S.-et-Oise).

CAFÉS VERTS et GRILLÉS, importante Maison recherche AGENTS sérieux visitant Epiceries, Hôtels, Cafés. Compagnie Franco-Haitienne, Le Havre.

SYPHILIS. CLINIQUE ANTOINE de tous les Accidents Syphilitiques (Sans Pénalité) guérison assurée. Laboratoire des Spécialités Urologiques 22, B<sup>e</sup> Schœnherg, PARIS, Services. (Notice gratuite)

Imprimerie COUESLANT (personnel intéressé) Le Gérant : A. COUESLANT.

FEUILLETON DU « JOURNAL DU LOT » 24

## La tragique aventure

DU

## MIME PROPERCE

PAR

## Albert BOISSIÈRE

V

### La tête et la tenue

...Lorsque, à l'huissier, mystérieux et gourmé, M. Percevent, procureur de la République, demanda :

— Est-ce que M. le juge Marathon est dans son cabinet ?

— Hélas ! répondit l'huissier, perdant sa morgue pour une humilité respectueuse, où voudriez-vous qu'il fût, à cette heure-ci ! monsieur le procureur... Il est dix heures et demie du matin... Or, depuis sept heures un quart — M. le juge s'est fait apporter du dehors son petit déjeuner — M. le juge instruit, avec une ardeur incomparable...

— Et il y a du nouveau ?

— Je ne crois pas, monsieur le procureur ! répondit l'huissier, en reprenant son allure mystérieuse et gourmée.

M. Percevent entra chez M. Marathon. — Ou en sommes-nous ? attaqua le procureur.

Alors, M. Marathon, désignant d'un doigt tragique, les quatre petites portes qui donnaient en face de son bureau Empire, et s'ouvraient sur quatre petites pièces contiguës, énonça avec ordre et d'une voix assurée :

— Ici est enfermé le mime Properce avec son défenseur... Là, Madeleine Properce, en compagnie du sien... Ici encore, M. Maxime Haubourg et le docteur Poussin qui, au lieu d'autopsier, comme c'est son devoir, ne quitte pas son ami d'une semelle... Et là encore,